

# FRAIS DE SCOLARITÉ & DE RÉSIDENCE ANNÉE SCOLAIRE 2023–2024

## INSCRIPTION ET OUVERTURE DE DOSSIER

Frais d'ouverture de dossier : 50\$

Frais d'inscription/réinscription : 200\$

50 \$ de crédit en activités parascolaires en 2023-2024 si l'inscription est faite avant le 24 février 2023

## FRAIS AFFÉRENTS

Assurance scolaire	23,00 \$
Carte étudiante	2,00 \$
L'Association des parents, appelée « APECHS » <i>par famille versé à l'exécutif de l'association de parents</i>	20,00 \$
L'Association des parents, appelée « APECHS ». <i>par famille, en guise de dépôt pour l'entraide annuelle, versé à l'exécutif de l'association de parents</i>	100,00 \$
Reprographie	30,00\$
Activités pédagogiques	84,00 \$
Informatique : réseautique, entretien, logiciel, service	264,00 \$
Service d'orientation	72,00 \$
Livres de lecture	<i>Entre 0 et 75 \$</i>
Cahiers imprimés au CHS	<i>Entre 0 et 20 \$</i>
Laboratoires de sciences	<i>15,00 \$ Secondaire 3</i>
Cadenas	<i>15,00 \$ Nouvel élève</i>
<b>TOTAL</b>	<b>595,00 \$</b>
	+ Livres de lecture, cahiers imprimés au CHS
	+ 15 \$ pour un nouvel élève (cadenas)
	+ 15 \$ pour les secondaires 3 (laboratoires)

## OPTIONS

Un choix de profils très diversifié est offert aux élèves. Les prix varient entre 50 \$ et 1 500 \$. Pour connaître les possibilités, consultez le Guide des profils 2023-2024 ainsi que les formulaires. Coût disponible en juillet 2023.

## TRANSPORT

Un service de transport est offert le dimanche soir et le vendredi soir pour la région de Québec. Nous avons trois points de chute : Galeries de la Canardière, Galeries de la Capitale et Ste-Foy (marché public). Les journées de transport sont décalées en fonctions des fermetures et des journées pédagogiques. Coût disponible en août 2023.

## FONDATION COLLÈGE DES HAUTS SOMMETS

Une contribution<sup>1</sup> de 150\$ est ajoutée à la facturation dans le cadre de la Campagne annuelle de financement. Admissible à un reçu d'impôt.

<sup>1</sup> Contribution volontaire, facturée à moins d'un avis contraire écrit de votre part

## FRAIS DE SCOLARITÉS ET DE RÉSIDENCE

### ÉLÈVE RÉSIDENT

Les frais de scolarité (3 445 \$) et de pension (5 305 \$), pour un élève résident, pour l'année scolaire visée par ce contrat sont de **8 750 \$**, soit **48,61 \$ par jour**. Services inclus :

- 5 cours de 60 minutes & jusqu'à 2 études surveillées
- 3 repas (2 choix de menu)
- Activités parascolaires (Frais additionnel admissible selon le cas)
- Encadrement et surveillance 24 heures sur 24
- Animation et loisirs avec les enseignants et intervenants
- Dépannage et récupération par les enseignants en dehors des heures de cours
- Suivi personnalisé par un intervenant
- Suivi d'orientation scolaire
- Service aux élèves : psychoéducatrice / travailleuse sociale

### ÉLÈVE EXTERNE

Option A : Les frais de scolarité (3 445\$) et de résidence, avec dîner (2 500 \$), pour un élève externe, pour l'année scolaire visée par ce contrat sont de **5 945 \$**, soit **33,03 \$ par jour**.

Option B : Les frais de scolarité (3 445 \$) et de résidence, sans dîner (1 690 \$), pour un élève externe, pour l'année scolaire visée par ce contrat sont de **5 135 \$**, soit **28,53 \$ par jour**.

Services inclus pour les options A et B :

- 5 cours de 60 minutes
- 1 dîner avec 2 choix de menu (*Option A seulement*)
- Activités parascolaires (Frais additionnel admissible selon le cas)
- Encadrement et surveillance
- Dépannage et récupération par les enseignants en dehors des heures de cours
- Suivi personnalisé par un intervenant
- Service d'orientation scolaire
- Animation et loisirs avec les enseignants et intervenants
- Services aux élèves : psychoéducatrice / travailleuse sociale

## CAHIERS D'ACTIVITÉS

À acheter par le responsable de l'élève à la Boutique Scolaire de Brassardburo ou au [www.maboutiquescolaire.ca](http://www.maboutiquescolaire.ca). Listes disponibles dès juillet 2023.

## UNIFORME SCOLAIRE

Les élèves du Collège doivent porter un uniforme scolaire de la collection « L'habit fait la mode » de Souris Mini. Achat en ligne au : [uniformeshmf.com](http://uniformeshmf.com) ou en magasin.

## MESURE D'APPUI ET ACCOMPAGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Selon l'étude du dossier de votre enfant, il se peut que celui-ci soit ciblé pour avoir de l'appui additionnel et/ou de l'accompagnement supplémentaire. À ce moment, ce(s) service(s) devient (deviennent) obligatoire(s). Nous offrons trois niveaux pour la mesure d'appui, ainsi que pour l'accompagnement supplémentaire.

### APPUI ADDITIONNEL

<u>APPUI 1</u>	Coût de 155,50 \$ / mois
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 période d'orthopédagogie par semaine;</li><li>• 3 cours d'appoint par cycle, selon les besoins;</li><li>• Suivi particulier en étude au besoin;</li><li>• Élaboration ou modification d'un plan d'intervention au besoin;</li><li>• Soutien par les Pairs Aidant;</li><li>• Adaptation en situation d'apprentissage et/ou d'évaluation.</li></ul>	
<u>APPUI 2</u>	Coût de 94,00 \$ / mois
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 période d'orthopédagogie par cycle;</li><li>• 2 cours d'appoint par cycle, selon les besoins;</li><li>• Suivi particulier en l'étude au besoin;</li><li>• Élaboration ou modification d'un plan d'intervention au besoin;</li><li>• Soutien par les Pairs Aidant;</li><li>• Adaptation en situation d'apprentissage et/ou d'évaluation.</li></ul>	
<u>APPUI 3</u>	Coût de 61,50 \$ / mois
<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi et rencontre avec l'orthopédagogue au besoin;</li><li>• 1 cours d'appoint par cycle, selon les besoins;</li><li>• Suivi particulier en l'étude au besoin;</li><li>• Élaboration ou modification d'un plan d'intervention au besoin;</li><li>• Soutien par les Pairs Aidant;</li><li>• Adaptation en situation d'apprentissage et/ou d'évaluation.</li></ul>	

### ACCOMPAGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

<u>ACCOMPAGNEMENT A</u>	Coût de 74,00 \$ / mois
<u>ACCOMPAGNEMENT B</u>	Coût de 49,50 \$ / mois
<u>ACCOMPAGNEMENT C</u>	Coût de 31,00 \$ / mois
Le service est déterminé selon le nombre de mesures requises et le degré de besoin de chaque élève. Voici la liste des mesures offertes :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement particulier en classe</li><li>• Accompagnement social particulier</li><li>• Routine en résidence</li><li>• Organisation</li></ul>	

## **MODALITÉS FINANCIÈRES**

Les modalités de paiement seront transmises en août avec le détail des frais officiels à verser pour l'année scolaire. Il en est de même pour les élèves qui arrivent en cours d'année. Une facturation avec les coûts au prorata est transmise. Tous les paiements doivent être effectués par paiement préautorisé ou par chèque.

Voici les modalités de paiement :

- Frais de scolarité et de résidence : 1, 5 ou 10 versements le 1<sup>er</sup> de chaque mois.
- Mesures d'appui et accompagnement : 1, 5 ou 10 versements le 1<sup>er</sup> de chaque mois.
- Fondation : 1, 5 ou 10 versements le 1<sup>er</sup> de chaque mois ou 1 chèque à l'ordre de la Fondation
- Frais afférents : 2 versements égaux le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Options : 1 versement le 1<sup>er</sup> septembre 2023
- Transport scolaire: 2 versements égaux le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 1<sup>er</sup> février 2024.

Pour dérogation à ces spécifications, une entente doit être prise avec la direction. Tous les paiements sans provisions (NSF) qui seront faits au nom du Collège des Hauts Sommets entraîneront des frais de **25 \$**.

## **DÉPART**

Si l'établissement ou le responsable résilie le contrat après que la prestation des services ait été entreprise, le responsable paiera le nombre de jours de fréquentation, plus **7%** du coût annuel des frais de scolarité & de résident jusqu'à un maximum de **500 \$**.



Pour des renseignements supplémentaires, communiquer avec :  
Madame Amélie Thomassin  
(418) 823-2759 poste 241  
athomassin@deshautssommets.com